



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
Mairie

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2016

Présents: Roland BOISSIERE, Erik MOUCHEBOEUF, Myriam BOURNAZEL, Jean-Pascal MERCIER, Julie BARRAL, Denise PEIGNAUD, Michel MAGNE

Représentés: Clément THERY par Julie BARRAL, Frédéric PONS par Roland BOISSIERE, Hélène NANCIU par Michel MAGNE

Excusés: Michèle CAUMES

Absents:

Secrétaire de séance: Julie BARRAL

Restauration de l'Eglise de Madières-Résiliation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée (DE 2016 06)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération prise par la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac en date du 21 janvier 2016 concernant la résiliation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

La commune de Saint Maurice Navacelles a fait le choix de porter l'investissement de la restauration de l'église de Madières sans maîtrise d'ouvrage déléguée et doit à son tour délibérer.

Cette résiliation est possible suite à un accord commun et selon l'article 12 de la convention.

Voté à l'unanimité.

Demande de subvention au Conseil Départemental- Travaux assainissement de Navacelles (DE 2016 07)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux d'assainissement et la création de la station d'épuration du hameau de Navacelles.

Le cabinet de maîtrise d'oeuvre a établi le montant des travaux.

Ces derniers sont estimés à : **391.000€ HT soit 469.200€ TTC.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental afin de réaliser ce projet.

Voté à l'unanimité.

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau- Travaux d'assainissement de Navacelles (DE 2016 08)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux d'assainissement et la création de la station d'épuration du hameau de Navacelles.

Le cabinet de maîtrise d'oeuvre a établi le montant des travaux.

Ces derniers sont estimés à : **391.000€ HT soit 469.200€ TTC.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau afin de réaliser ce projet.

Voté à l'unanimité.

Détermination des taux pour les avancements de grade (DE 2016 09)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Comité Technique Paritaire (CTP), en date du 19 février 2016, a donné un avis favorable aux propositions d'avancements de grade.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX %
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100
Adjoint Spécialisé des Ecoles Maternelles	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	100

Voté à l'unanimité.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe (DE 2016 10)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la modification du tableau des effectifs du personnel communal suite à la détermination des taux de promotion aux grades d'avancement.

Il propose au Conseil Municipal de créer un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à 35 heures/semaine à compter du 1^{er} juin 2016.

Voté à l'unanimité.

Création d'un poste d'ATSEM Principal de 2nde classe (DE 2016 11)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la modification du tableau des effectifs du personnel communal suite à la détermination des taux de promotion aux grades d'avancement.

Il propose au Conseil Municipal de créer un poste d'ATSEM Principal de 2nde classe à 24 heures/semaine à compter du 1^{er} juin 2016.

Voté à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2015 BP M14 (DE 2016 12)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2015 du budget général

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 979.30			196 538.42	1 979.30	196 538.42
Opérations exercice	77 510.44	64 570.34	304 350.68	304 608.29	381 861.12	369 178.63
Total	79 489.74	64 570.34	304 350.68	501 146.71	383 840.42	565 717.05
Résultat de clôture	14 919.40			196 796.03		181 876.63
Restes à réaliser	56 809.00	15 328.00			56 809.00	15 328.00
Total cumulé	71 728.40	15 328.00		196 796.03	56 809.00	197 204.63
Résultat définitif	56 400.40			196 796.03		140 395.63

Monsieur Jean-Pascal MERCIER, Président de séance, met aux voix, Monsieur le Maire s'abstenant. Le Conseil Municipal vote le C.A. 2015 - BP M14 :

Pour : 9

Voté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2015 BP M14 (DE 2016 13)

Sous la présidence de Jean-Pascal MERCIER, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la comptabilité du percepteur est conforme aux écritures de la comptabilité de la commune et qu'il convient de voter les comptes de gestion 2015 du BP M14.

Voté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement BP M14 (DE 2016 14)

Il résulte un excédent de fonctionnement de **196 796.03** affecté de la façon suivante, au BP 2016 compte 1068 : **56 400.40** (couverture du déficit d'investissement) et excédent reporté 002 : **140 395.63**

Voté à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2015 BP M49 (DE 2016 15)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2015 du budget Eau&Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		19 662.16		3 467.89		23 130.05
Opérations exercice	38 562.04	32 202.15	27 338.38	35 331.86	65 900.42	67 534.01
Total	38 562.04	51 864.31	27 338.38	38 799.75	65 900.42	90 664.06
Résultat de clôture		13 302.27		11 461.37		24 763.64
Restes à réaliser	22 661.00				22 661.00	
Total cumulé	22 661.00	13 302.27		11 461.37	22 661.00	24 763.64
Résultat définitif	9 358.73			11 461.37		2 102.64

Monsieur Jean-Pascal MERCIER, Président de séance, met aux voix, Monsieur le Maire s'abstenant. Le Conseil Municipal vote le C.A. 2015 - M49 :

Pour : 9

Voté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2015 BP M49 (DE 2016 16)

Sous la présidence de Jean-Pascal MERCIER, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la comptabilité du percepteur est conforme aux écritures de la comptabilité de la commune et qu'il convient de voter les comptes de gestion 2015 du BP M49.

Voté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement BP M49 (DE 2016 17)

Il résulte un excédent de fonctionnement de **11 461.37** affecté de la façon suivante, au BP 2016 compte 1068 : **9 358.73** (couverture du déficit d'investissement) et excédent reporté 002 : **2 102.64**

Voté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2016 (DE 2016 18)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition votés pour l'année 2015 :

Taxe d'habitation : 7.61%

Taxe Foncier bâti : 15.30%

Taxe Foncier non bâti : 39.50%

Il propose au Conseil Municipal de maintenir ces taux d'imposition pour l'année 2016 sur les bases d'imposition prévisionnelles fournies par la Direction Générale des Finances Publiques:

Taxe habitation : 267.900

Taxe Foncière (bâti): 286.500

Taxe Foncière (non bâti) 13.400

Voté à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2016 M14 :

Dépenses de fonctionnement : **431.361.00**

Recettes de fonctionnement : 290.966.00

RF 002 +140.395.00

Total Recettes: **431 361.00**

Dépenses d'investissement : 82.438.00

Restes à Réaliser 56.809.00

DI 001 - 14.920.00

Total Dépenses : **154.167.00**

Recettes d'investissement : 138.839.00

Restes à Réaliser 15.328.00

Total Recettes : **154.167.00**

Total du Budget : 585.528.00

Monsieur le Maire met aux voix : Pour : 10

Vote du Budget Primitif M49 :

Dépenses de la section d'exploitation : **57.564.00**

Recettes de la section d'exploitation : **55.462.00**

RF 002 2.102.00

Total Dépenses : **57.564.00**

Dépenses d'investissement : 49.615.00

Restes à Réaliser 22.661.00

Total Dépenses : **72.276.00**

Recettes d'investissement : 58.974.00

RI 001 13.302.00

Total Recettes **72.276.00**

Total du Budget 129.840.00

Monsieur le Maire met aux voix : Pour : 10

QUESTIONS DIVERSES :

- Panneau limitation vitesse à 70km/h au Mas de Rigal a été accepté, en cours.
- Nuisances sonores au relais Puech Agut - La société Infosat est intervenue.
- Projet de fleurissement de la traversée de St Maurice.
- Projet de carrefour à la sortie de St Maurice en direction de Madières, et projet de refaire le traçage et réduction de la largeur de la route afin de faire ralentir les automobilistes.
- PLU : un travail sur les zonages sera amorcé en réunion de la municipalité le 30 avril.
- Programme de la médiathèque hebdomadaire annoncé par Nathalie Galien.

Le Maire
Roland BOISSIERE